



**Fédération Nationale de l'Éducation,
de la Culture et de la Formation Professionnelle
FORCE OUVRIÈRE
des Landes**

Maison des syndicats
97 place de la Caserne Bosquet
BP 217
40000 Mont-de-Marsan
fnecfp.fo40@free.fr

**Déclaration de la FNEC FP-FO 40
CTSD du 28 janvier 2021**

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Landes, madame la Secrétaire Générale,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD 40,

De semaine en semaine les décisions du gouvernement deviennent insupportables !

Après avoir interdit les cours d'EPS en intérieur, ce qui rend à juste titre les professeurs furieux, le ministre Blanquer, sur France Info le 19 janvier, a indiqué vouloir garder le cap de sa politique : il n'entend renoncer à rien. Il veut maintenir les 1 800 suppressions de postes dans les collèges et les lycées alors que 43 000 élèves supplémentaires sont attendus. Pour l'académie de Bordeaux c'est 1944 heures postes en moins soit 108 postes supprimés.

Puis le ministre passe le baccalauréat sous contrôle continu malgré la demande de l'intersyndicale SNFOLC-SNES-CGTéduc'action-SUDéducation-SNALC-SNCL revendiquant l'abandon du contrôle continu et le report en juin des épreuves de spécialité. Le ministre vient aussi de refonder toute la documentation relative à son « plan de continuité pédagogique », qui apparaît maintenant comme un brouillon crédible à de futurs décrets statutaires devant empiler encore de nouvelles tâches et exploser le temps de travail.

Le ministre vient même de lancer, comme si de rien n'était, les inscriptions à Parcoursup, qui, faute de place, avait interdit à 18 000 lycéens d'accéder à des études supérieures en 2020. En 2021, JM Blanquer et Dominique Vidal renforcent encore ce dispositif de tri des lycéens.

Pendant ce temps le gouvernement accorde 600 milliards aux entreprises au motif de son « plan d'urgence » et fait le choix de supprimer massivement les postes dans les lycées et collèges en 2021. Rien n'est impossible pour qui continue de supprimer des lits d'hôpitaux en pleine crise sanitaire.

C'est insultant, et méprisant !

La politique du ministre est une insulte quotidienne à nos missions d'instruction et d'éducation, ainsi qu'au ministère de l'Éducation nationale.

C'est pourquoi nous étions en grève ce mardi et sommes venus en audience interfédérale vous présenter nos revendications, monsieur le DASEN. Enseignants du premier et du second degrés, CPE, Psychologues de l'Éducation nationale, mais aussi personnels administratifs, techniques et médico-sociaux, AED (assistants d'éducation) et AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap), ont fait grève pour dénoncer un manque de moyens, amplifié par la crise sanitaire, mais aussi des suppressions de postes injustifiées et des salaires en berne dans un contexte tendu pour l'école.

Le syndicat FO des personnels de direction, ID FO, avait d'ailleurs, dans un communiqué, indiqué son soutien à cette mobilisation : « Face à la dégradation de nos conditions de travail, amplifiée par la crise sanitaire, des revalorisations de carrière qui ne sont pas à la hauteur de nos attentes,

des conditions dans lesquelles nous devons préparer la rentrée avec des suppressions de postes d'enseignants et une augmentation massive du taux d'heures supplémentaire, IDFO soutient le mouvement de grève du 26 janvier et appelle les personnels de direction à n'assurer ce jour-là que la sécurité des personnes et des biens. »

La FNEC FP-FO revendique :

les créations nécessaires de postes, le rétablissement des épreuves terminales, ponctuelles, nationales et anonymes du baccalauréat, l'abrogation des contre-réformes, le dégel du point d'indice et la revalorisation indiciaire, une protection sanitaire efficace pour les personnels, la titularisation des AESH et la revalorisation des AED.

Le dernier CTA avait annoncé la couleur, et le présent CTSD la confirme :

« La cata », pour reprendre les termes choisis dernièrement par des personnels de direction.

La règle d'or du ministre, ce sont les postes en HSA ! Alors que l'ensemble des organisations syndicales réclame plus de moyens, le ministre décide d'en retirer !

C'est insultant et méprisant.

Il suffit de lire le livret du dernier CTA pour s'apercevoir de l'imposture :

« L'académie de Bordeaux bénéficie de 35 moyens d'enseignement nouveaux pour la rentrée 2021 : la création de 139 ETP sous forme d'heures supplémentaires compense la réduction de 104 emplois. »

« 35 moyens d'enseignement nouveaux » dont « 23 nouveaux moyens en EPLE » : pour qui nous prend-on ? Ce ne sont pas là moyens nouveaux mais des heures supplémentaires imposées à des « moyens d'enseignement anciens », ou déjà existants. En soustrayant des HP à des HSA, on n'obtient pas des postes mais un résultat aussi scientifiquement pertinent qu'en soustrayant des torchons à des serviettes. Nous parlerons donc aujourd'hui de « torviettes » ou de « serchons », avec tout le sérieux qui convient à ces concepts confectionnés par le rectorat.

Le document présentant le budget fait état pour les Landes de 20 HP, donc un peu plus d'un ETP supplémentaire pour 350 HSA, c'est-à-dire l'équivalent de presque 20 postes ! Plus exactement de 20 postes non pourvus alors que sont prévus 481 élèves supplémentaires ! 20 enseignants qui ne seront pas recrutés afin d'imposer des HSA à nos collègues qui sont déjà à bout. Car de quoi s'agit-il sinon, par l'imposition des deux HSA obligatoires, d'augmenter mécaniquement de 10 % le temps de travail des certifiés, et de presque 12 % le temps de travail des agrégés ? Augmenter le temps de travail de personnels qui ont déjà perdu 20 % de salaire depuis l'an 2000 et dont seuls 31 % ont été revalorisés par saupoudrage du Grenelle de triste mémoire est, encore une fois, insultant et méprisant.

D'ailleurs, deux HSA obligatoires, c'est bien un palier. Et ce palier signifie l'explosion des CSD dans nombre d'établissements, de MCS l'année prochaine. Cette politique foule aux pieds les conditions de travail des enseignants et apportera son cortège d'épuisements professionnels.

Enfin, la voie professionnelle a beau être la deuxième priorité du ministère, la règle d'or reste la même : diminution des heures postes au profit des HSA ! Nous vous le redisons Monsieur le DASEN, les PLP n'en peuvent plus. Ce ne sont pas des heures supplémentaires qu'il faut dans nos LP, SEP et EREA, mais des personnels supplémentaires.

Alors que les effectifs sont en augmentation (+123 élèves), la DGH totale diminue. Comment le comprendre alors que les grilles de calculs des CAP et BCP dépendent pour partie de ces effectifs. Ce sont donc 149 HP, soit un équivalent de 8 postes qui disparaissent, remplacées par 136 HSA, c'est à dire une augmentation de 25% !

Dans le détail, pensez-vous que les collègues du LP Estève-Mont de Marsan pourront réellement absorber les 42,5 HSA supplémentaires (+ 65%). Comment pouvez-vous nous expliquer les diminutions de DGH pour les LP Wlerick-Mont de Marsan (-7h) et Capbreton (-15h) alors que leurs effectifs sont en augmentation de respectivement 10 et 21 élèves ?

Monsieur le DASEN, puisque – comme vous nous l'avez rappelé lors de l'audience – nous avons ici l'oreille y compris du cabinet du ministre, dites à Monsieur Blanquer qu'en ce qui concerne la majorité des personnels de l'Éducation Nationale, notamment ceux syndiqués à FORCE OUVRIÈRE, s'ils ont toujours confiance en l'école, ils ne l'ont plus en leur Ministre.

Merci de votre écoute.